



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PME

Question écrite n° 51608

Texte de la question

M. Luc Chatel attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises. Le rapport annuel du Médiateur du crédit montre qu'il a connu une hausse de 8 % de recours en 2013. Son action aura donc permis de conforter 1 530 entreprises en 2013. Cependant, le montant moyen des crédits reste à 58 % inférieur à 50 000 euros, 96 % des dossiers déposés concernant des entreprises de moins de 50 salariés. Une grande majorité des PME constatent un durcissement constant des conditions de financement ces dernières années, et sont confrontées à des demandes de garanties supplémentaires, à des frais élevés, ou encore à la réduction de leurs crédits ou de leurs facilités de trésorerie. Le récent baromètre du financement des entreprises réalisé par l'IFOP pour la CGPME et KPMG montre qu'en raison de difficultés d'accès au crédit 38 % des dirigeants de PME sont forcés de restreindre leurs investissements et leurs demandes auprès des banques. Il lui demande donc quels efforts supplémentaires peuvent être engagés pour encourager les banques à prêter aux PME, afin que celles-ci puissent financer leurs projets qui participeront à la relance de notre économie.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51608

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2274